

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE DE JAILLANS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 FEVRIER 2023

L'an deux mil vingt et trois, le lundi 27 février 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de JAILLANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de monsieur FOURNAT Jean-Noël, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Quorum à atteindre : 8

Présents : 12

Votants : 14

Pouvoir : 2

Date de la convocation : 21/02/23

Présent(s) : Jean-Noël FOURNAT, Christophe VALLA, Sylvain DILLENSEGER, Virginie DE ROSSI, Annick VINCENT, Alain BONNET, Daniel MUNIER, Christine BELLE, Olivier DUMARCHE, Brigitte PROVOST, Fabrice ROYER et Grégory BOUVERON.

Absent(s) : 2

- Madame Marjory HAFSOUNI donne pouvoir à Monsieur Olivier DUMARCHE
- Monsieur Lorane SERRET donne pouvoir à Madame Christine BELLE

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe VALLA

Début de séance à 19h00

01-2023 - APPROBATION PV DU 23 JANVIER 2023

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble des conseillers municipaux si des remarques sont à apporter au dernier procès-verbal du 23 Janvier 2023.

Aucune remarque n'étant prononcée, le PV est donc approuvé par l'ensemble des Conseillers municipaux.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET	X		
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Lorane SERRET	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

02-2023 - APPROBATION NOUVEL ORDRE DU JOUR

Nom	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET	X		
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Lorane SERRET	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

03-2023 – MODIFICATION DU PROTOCOLE DU PERSONNEL

Monsieur le Maire informe l'ensemble des conseillers municipaux d'une proposition d'adapter les horaires des 2 employés municipaux (MM Stéphane BARRUYER et Jean-Claude ABISSET) afin d'être plus en adéquation avec les travaux saisonniers, soit :

- 33h00 Hebdomadaire du 1^{er} Octobre au 31 mars : Période Hivers
- 37h00 Hebdomadaire du 1^{er} Avril au 30 Septembre : Période Eté

Ouï la proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Autorise** Monsieur le Maire à appliquer cette demande de modification d'horaires.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER			X
Alain BONNET	X		
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Lorane SERRET	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

04-2023 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE POUR ILOT CENTRAL SALLE DES FETES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal dans le cadre de l'amélioration de la sécurité dans la traverse du village de Jaillans, dont l'estimatif est de : **2 273 € HT**, de solliciter le DEPARTEMENT au titre des AMENDES DE POLICE afin de mener à bien ce projet.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et légalement représentés :

- **DECIDE** de solliciter le DEPARTEMENT au titre des AMENDES DE POLICE,
- **DIT que** ces travaux rentrent dans le cadre des de la sécurité aux abords de l'école primaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette demande.

Nom	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0
Jean-Noël FOURNAT	X		
Christophe VALLA	X		
Virginie DE ROSSI	X		
Annick VINCENT	X		
Sylvain DILLESEGER	X		
Alain BONNET	X		
Daniel MUNIER	X		
Marjory HAFSOUNI	X		
Olivier DUMARCHE	X		
Fabrice ROYER	X		
Lorane SERRET	X		
Grégory BOUVERON	X		
Christine BELLE	X		
Brigitte PRUVOST	X		

05-2023 – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

En vue de la préparation du budget primitif 2023, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il convient, comme chaque année, de fixer le montant des subventions versées aux différentes associations.

La validation des différentes affectations sera faite ultérieurement lors du vote du budget 2022/2023.

Subventions aux Associations	B.P. antérieur	Réalisations	Vote
		16 220,00 €	16 538,17 €
COMITE DES FETES			2 600,00 €
Comité des fêtes	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Subvention exceptionnelle Comité des fêtes			600,00 €
Dont Participation de la commune au feu d'artifice – comité des fêtes	1800,00 €	1800,00 €	1800,00 €
Subvention exceptionnelle 70 ans de Jaillans	2 000,00 €	0 €	0 €
ASSOCIATIONS LOCALES			1 200,00 €
Les Amis de Jaillans	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Club des Boutons d'Or	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Que JAILLANS SCENE	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Le Sou des écoles	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Tennis Club de Jaillans	0 €	0 €	200,00 €
ACCA (Chasseurs)	200,00 €	200,00 €	200,00 €
ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES			650,00 €
Rugby Club Eymeux	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Bibliothèque municipale	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Espérance Hostunoise	150,00 €	150,00 €	150,00 €
APE Maternelle de l'Ecancière	200,00 €	200,00 €	200,00 €
ASSOCIATIONS AUTRES : SANTE			200,00 €
Vaincre la mucoviscidose	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Centre Léon Bérard	50,00 €	50,00 €	50,00 €

Commenté [p1]:

Paralysés de France	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Sclérosés en plaque	50,00 €	50,00 €	50,00 €
AUTRES ASSOCIATIONS			11 370,00 €
Familles rurales (fonctionnement)	770,00	770,00 €	770,00 €
Familles rurales (Accueil périscolaire)	6 000,00 €	9 603,98 €	8 300,00 €
Familles Rurales (Mercredis Loisirs)	3 000,00 €	1 714,19 €	1 700,00 €
ADMR	300,00 €	300,00 €	300,00 €
Amicale du personnel du canton	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Resto du cœur	50,00 €	50,00 €	50,00 €
ADAPEI	50,00 €	50,00 €	50,00 €
FNACA	50,00 €	50,00 €	50,00 €
ONAC Bleuets de France	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Salon du livre Chatillon St Jean - APAE	50,00 €	50,00 €	50,00 €

06 - 2023 – URBANISME

Madame Annick VINCENT expose à l'ensemble du conseil municipal, les demandes d'autorisation d'urbanisme.

DEMANDE A INSTRUIRE :

- ✚ Déclaration Préalable – 90 Chemin des Bois
✓ Installation de panneaux Photovoltaïques.
- ✚ Déclaration Préalable – 210C rue de la Tour
✓ Installation de panneaux Photovoltaïques.
- ✚ Déclaration Préalable –130 rue des trois communes
✓ Détachement d'un lot en vue de construire.
- ✚ Déclaration Préalable – 335B Chemin du Prieuré
✓ Installation de panneaux Photovoltaïques.
- ✚ Déclaration Préalable – 300B Rue de Musan
✓ Installation de panneaux Photovoltaïques.
- ✚ Déclaration Préalable –1100 Route de Serne
✓ Réfection de Toitures d'un bâtiment agricole
- ✚ Déclaration Préalable – 310 Rue de Musan
✓ Installation de panneaux Photovoltaïques.
- ✚ Déclaration Préalable –300A Rue de Musan
✓ Installation de panneaux Photovoltaïques.
- ✚ Déclaration Préalable –850 Chemin du Pouyet
✓ Installation de panneaux Photovoltaïques.
- ✚ Certificat d'Urbanisme –155 place du 19 mars 1962
✓ Division parcellaire en vue de construire.

07 - 2023 : QUESTIONS DIVERSES

❖ **Dispositif CNI / Passeports**

Appel à candidature pour la réalisation des CNI et Passeports.

Les moyens demandés en personnels sont disproportionnés (renfort de 2 agents administratifs obligatoires).

Ce dispositif sur la commune de JAILLANS ne sera donc pas mis en place.

❖ **Projet PPF Ecançière**

Une réunion d'informations a été proposée par Monsieur le Maire. Elle a eu lieu début février, en présence de l'ensemble des acteurs médicaux du secteur (médecins et autres praticiens médicaux), des élus des communes environnantes, des personnes qui songent à implanter leur activité sur le site, et le futur propriétaire des lieux.

Malgré l'absence des médecins du cabinet médical de La Baume d'Hostun à la réunion, les échanges avaient pour but de communiquer les bonnes informations sur le projet en réflexion.

Le futur acquéreur du terrain PPF a commencé à travailler sur la découpe des futurs locaux (en location ou à l'achat) en étroite collaboration avec les éventuels prochains praticiens du site.

❖ **Fibre optique**

Présentation en mairie par le maître d'ouvrage ADN et de son sous/traitant AXIONE du déploiement de la Fibre Optique dans notre commune de Jaillans à partir du Local FO ADN situé à proximité du terrain de tennis.

Après analyses des divers travaux de terrassement et d'implantation de nouveaux poteaux, les observations suivantes ont été transmises à ADN afin de prendre en compte nos remarques.

Le planning de réalisation et de commercialisation sont les suivants :

- Travaux Terrassement et implantation des Poteaux → de Juillet à Septembre 2023,
- Déroulage des FO → de Octobre à Décembre 2023
- Commercialisation prévue pour Janvier 2024.

❖ **Projet VOIRIE 2023**

Ci-après, les derniers devis réactualisés pour les travaux Voirie 2023 :

- Sécurisation Ecançière à 980 € HT (devis réactualisé Janvier 2023 - N°2301038)
- Ilot salle des Fêtes à 2 273 € HT (devis réactualisé Janvier 2023 - N°01230102)
- Reprise enrobés chemin de la TOUR à 13 141,90 € HT (devis réactualisé Janvier 2023 - N°01230101)
- Reprise enrobés route des Mats à 28 742 € HT (devis réactualisé Janvier 2023 - N°01230101)

❖ **Commission Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)**

Relance de la préfecture pour la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde.

Tous les acteurs seront réactualisés au niveau du P.C.S.

A l'initiative de Monsieur le Maire, une réunion en mairie est prévue le lundi 13 mars avec la présence des adjoints et d'un conseiller municipal (M. Daniel MUNIER) pour la mise à jour du PCS.

❖ **Local médical**

Le local médical sera à la location à partir du 15 août 2023. Toute personne intéressée doit se renseigner auprès de la mairie (04 75 48 83 99)

❖ **Réunion pour le vote des documents budgétaires 2022/2023**

Monsieur le Maire convie l'ensemble des conseillers municipaux ainsi que les adjoints à la réunion de vote du budget 2022/2023, présence obligatoire de l'ensemble des intervenants.

❖ **Recensement 2023**

Le recensement est finalisé, le nombre exact d'habitants sera annoncé par l'INSEE courant août 2023.

❖ **Rénovation de l'Eglise**

Monsieur le Maire souhaite la création d'une commission pour une étude et travaux éventuels de rénovation de l'Eglise.

Un état des lieux initial sera effectué par un architecte agréé « Bâtiment du patrimoine » pour estimer les travaux.

La commission « Bâtiments Communaux » prendra en charge le suivi de projet de rénovation.

Une réunion est programmée avec la « Fondation du patrimoine » et les élus pour les aides possibles.

❖ **Agendas :**

- Le Lundi 20 mars à 19H: Conseil Municipal avec la présentation du compte administratif et du budget communal, ainsi que le vote du budget 2023

20h30 : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe VALLA